

placement, les transporte jusqu'au-dessus de la tour et les pose sur les sections déjà en place.

Le mât d'acier, qui a la forme d'une aiguille et pèse 290 tonnes, s'élèvera à 335 pieds au-dessus de la structure en béton de la tour et fournira des installations de transmission pour le réseau de télévision de Radio-Canada, les réseaux commerciaux et éducatifs, et les systèmes de câblovision. Tous les postes de radio à modulation de fréquence de la région de Toronto, les réseaux micro-ondes de télécommunications du CN, ainsi que les réseaux de radiotéléphonie, seront tous des utilisateurs de ces installations.

Une fois installé, le mât sera recouvert d'une surface en plastique d'un pouce et demi d'épaisseur renforcée de verre et appelée radôme. Les hautes charpentes d'acier étant à la merci de la pluie verglaçante et des grands vents qui caractérisent les hivers torontois, la forme et la surface lisse du radôme empêcheront toute accumulation importante de glace, cette dernière se détachant et tombant en neige poudreuse.

La tour est la première étape du projet *Métro Centre*, qui doit être réalisé sur une période de quinze ans sur 190 acres de terrain situé entre le district des affaires de Toronto et le lac Ontario. Elle aura pour voisins le réseau anglais de Radio-Canada et ses centres de production, de même que le nouveau Massey Hall et un centre de congrès, tous trois à l'état de projet pour le moment.

Des ascenseurs situés dans des puits vitrés sur deux des trois côtés de l'immeuble triangulaire transporteront les visiteurs vers une construction de six étages située dans la tour même, entre 1,100 et 1,200 pieds du sol. Cette partie abritera des studios de radio-télédiffusion, une salle à manger tournante de 360 places, un bar-salon, des postes d'observation intérieurs et extérieurs, un casse-croûte et des espaces réservés aux expositions. La base de la tour constituera un parc public, des espaces verts en pentes allant aboutir à une pièce d'eau qui encerclera l'emplacement. Des terrasses rattachées à la charpente abriteront boutiques et restaurants. Un pont enjambant l'étang permettra d'atteindre une autre partie de la charpente et la rotonde vitrée à la base de la tour. Tout l'ensemble s'élève à une hauteur deux fois supérieure à celle de Commerce Court, qui

Quelques chiffres concernant la Tour CN

Hauteur – Plus de 1,800 pieds (550 mètres)
 Poids total – 130,000 tonnes
 Volume total du béton – 53,000 verges cubes
 Câbles d'acier précontraint – 80 milles
 Acier d'armature – 5,000 tonnes
 Acier de construction – 600 tonnes
 Tolérance maximale de verticalité – 1.1 pouce
 Installations de transmission – installations pour la télévision (UHF et VHF), radio FM, transmission micro-ondes, radiotéléphonie, câblovision.
 Point d'observation supérieur:
 Nid d'aigle – 1,500 pieds
 Visibilité maximum – 100 milles
 Installations supérieures:
 Salle à manger tournante – 1,150 pieds
 Postes d'observation – 1,120 pieds
 Visibilité maximum – 75 milles
 Capacité:
 Quatre ascenseurs – 2,000 personnes à l'heure (un sens)
 Salle à manger tournante – 450 personnes
 Postes d'observation – 600 personnes
 Restaurant à la base de l'édifice – 300 personnes

était jusqu'ici l'édifice le plus élevé de Toronto.

Bien que la Tour CN soit construite pour des fins de communications, elle sera "incontestablement un endroit populaire". Lors de la cérémonie marquant le début des travaux le 5 février 1973, M. Norman J. MacMillan, président et directeur général du Canadien National, a déclaré que la tour serait "une des merveilles du monde dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture" et qu'elle deviendrait un haut-lieu touristique de renommée internationale.

Les saisonniers antillais et mexicains

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que les saisonniers des Antilles et du Mexique seraient de nouveau admis au Canada en 1975 pour aider aux cultivateurs durant la récolte des fruits et légumes.

Le programme des saisonniers antillais a été institué en 1966 pour obvier à la pénurie de travailleurs canadiens

durant des périodes de forte demande de main-d'oeuvre. Il est administré en collaboration avec les gouvernements de la Barbade, de la Jamaïque et de celui de Trinité-et-Tobago. Le programme des saisonniers mexicains fut mis en oeuvre en 1974 après la signature d'un protocole entre le Canada et le Mexique.

Ces programmes sont institués pour compléter l'offre des travailleurs canadiens disponibles durant la période de pointe des récoltes et non pas en vue de remplacer les travailleurs canadiens. Les étudiants canadiens, qui constituent une partie considérable de l'effectif ouvrier affecté aux récoltes, retournent aux études au mois de septembre, au moment où le besoin de main-d'oeuvre agricole s'accroît. Plusieurs moissons tardives ne seraient engrangées qu'avec des difficultés considérables sans l'aide des travailleurs antillais ou mexicains qui, eux, demeurent disponibles durant ce temps.

Au cours de 1974, 5,287 saisonniers des Antilles ont été admis en Ontario, 55 au Québec pour des emplois temporaires que réclamaient 504 employeurs. Au total, 195 Mexicains ont été admis, 147 en Ontario, 32 en Alberta, 9 au Manitoba et 7 au Québec. Ces programmes sont offerts à tous les fermiers du pays qui en ont besoin et qui peuvent s'adresser aux Centres de Main-d'oeuvre du Canada. Aucun contingentement n'est placé sur le nombre des travailleurs qu'on peut admettre puisque ce nombre est directement lié à la disponibilité des travailleurs canadiens durant la période en question.

Les contrats passés entre les employeurs et les employés ne doivent pas durer moins de six semaines et plus de huit mois consécutifs.

Voyage du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Afrique occidentale

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé qu'il ferait entre le 13 et le 26 avril 1975 une visite officielle aux pays suivants de l'Afrique occidentale: le Nigéria, la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Ghana. Il sera accompagné de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce ainsi que de l'Agence canadienne de développement international.